



BULLETIN

1968

2015

MUNICIPAL

2016



CUVAT

ROUTES ET CHEMINS

	BOIS CORBET (Chemin de)	B3
	BURGAZ (Route de)	B3, C4
	CAVES (Route des)	A4, B3
1	CHANTE-MERLE (Chemin de)	B1
	CHEF-LIEU (Impasse du)	B3
	CLUCHINA (Route de)	B3
	COMBES (Chemin des)	B2
	CRETS-DES-CRETS (Chemin des)	B2
	CUVATTES (Chemin des)	B2
	ECOLIERS (Chemin des)	B4
	EGLISE (Place de l')	B3
	EMERYS (Chemin des)	B3
	EPLATIERS (Chemin des)	A3, B3
	FERRIERES (Route de)	B1, B3
	FONTANETTES (Chemin des)	B3
	FREGNARDS (Route des)	B4
	FRUITIERE (Route de la)	B4
	GENOUX (Chemin des)	B2
	GORGY (Route de)	A3, B3
	LACUMA (Chemin de)	B3
	LAVORELS (Route des)	B2
	LECHETS (Chemin de)	C2
	MANDALLAZ (Route de)	B2, C2
	MONTAGNE (Route de la)	B1, B2, C1, C2
2	MURGIER (Route du)	B3
	PARADIS (Chemin de)	B4
	PROMERY (Route de)	A4, C4
	TETTACHENAZ (Route de)	B2, B3
	TREMBLES (Chemin des)	A3, B3
	VOISINS (Route des)	B4



SOMMAIRE

Page 2 : Plan de CUVAT

VIE MUNICIPALE

Page 5 : Editorial du Maire

Page 6 : Etat-civil

Page 7 : Urbanisme

Page 8 : Budget

Page 10 : Travaux—voirie

Page 13: Bloc-notes

Page 20 : Le périscolaire

Page 21 : D'hier à aujourd'hui

Page 23 : Nature au cœur

EVENEMENTS

Page 25 : Les cérémonies (8 mai et 11 novembre)

Page 26 : La journée des Séniors

Page 27 : Le site internet

VIE ASSOCIATIVE

Page 28 : L'Association des Parents d'Elèves

Page 30 : L'Amicale de Boules de Cuvat

Page 31 : La chorale Nuances

Page 32 : Le Comité des Fêtes

Page 33 : Cuvat Cinélivres

Page 35 : Echecs Tarot Cuvat

Page 36 : La Paroisse

Page 37 : Le Souvenir Français

Page 38 : Les associations en 2015

DOSSIERS

Page 39 : Le stationnement illicite des gens du voyage

Page 40 : Le Centre de Secours Principal d'Epagny

Page 42 : Numéros utiles

Le Maire et le Conseil Municipal
remercient vivement

les annonceurs qui ont contribué à la publication du bulletin,
les personnes qui ont participé à son élaboration
avec une mention particulière pour :
Mme Pascale BAUD, Mme Maryvonne CALLY
M. Serge BOCQUET et M. Pierre DEPOLLIER
pour leurs photos et illustrations.

Bar • Restaurant
Tabac • Dépôt de Pain • Loto
Les Sapins
 Ouvert
 7/7
Cuvat - Tél. 04 50 46 80 20

 Etablissements
bouchet
 SARL AU CAPITAL DE 90 000 €
 Charpente - Couverture
 Zinguerie - Menuiserie
 Escaliers en tous genres
 Travaux neufs et entretien

N° 650 ZI des Marais SUD - 74370 ST-MARTIN-BELLEVUE
 Tél. 04.50.60.39.49 - Fax. 04.50.60.39.62
 ets.bouchet74@orange.fr

VIE & VERANDA
 PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

**Véranda alu ou bois
 Extension ossature
 bois ou traditionnelle**

NOUVEAU MAGASIN

**Zone Commerciale du Grand Epagny
 (à côté d'American Diner et de la scierie)**

**558, Route de Bellegarde
 74330 SILLINGY / EPAGNY
 04 50 45 94 84**



www.vie-veranda.com

Editorial du Maire



L'année 2015 a vu s'achever d'importants travaux sur la commune. Vous en trouverez le détail dans la rubrique « Travaux—Voirie » de ce bulletin.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été décidée par délibération du conseil municipal en janvier 2015. Une première réunion publique, destinée à vous présenter les grandes lignes de cette révision a été organisée en avril. La phase actuelle consiste à déterminer, en liaison avec le SCOT et les services de l'État, l'enveloppe urbaine à l'extérieur de laquelle, pour les 20 ans à venir, il ne sera pas possible d'étendre l'urbanisation. L'étape suivante résidera, dès le début de l'année 2016, dans l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, véritable « clé de voûte » du PLU, qui abordera de nombreuses thématiques et qui devra notamment

« fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ». Bien sûr, nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette révision.

Mises en place à la rentrée 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les activités périscolaires ont fait l'objet d'améliorations qui ont permis d'offrir aux enfants la possibilité de participer à diverses activités ludiques et intéressantes. Un Projet Educatif de Territoire, élaboré par la mairie, aidée des délégués de parents d'élèves, a été conçu dans le but de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps scolaires.

La commission de sécurité, réunie en septembre dernier, a retenu différentes mesures à mettre en œuvre pour lutter contre l'insécurité routière, non seulement sur la route de Burgaz, mais aussi dans d'autres secteurs de la commune. La période hivernale sera consacrée à vérifier, auprès du Conseil Départemental et des élus dans d'autres communes, la faisabilité et l'efficacité des aménagements à réaliser. Ces derniers revêtent un caractère prioritaire pour l'année à venir.

Un petit point sur la réforme territoriale : Monsieur le Préfet a présenté, le 30 septembre, son projet de schéma départemental de Coopération Intercommunale dont l'adoption est prévue au plus tard le 31 mars 2016. Pour ce qui concerne la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, il propose que celle-ci, « riche de son histoire, de son expérience, doit poursuivre sa forte intégration intercommunale, notamment en évoluant vers un régime de fiscalité professionnelle unique ». Il acte donc le fait que la CCPC puisse rester indépendante, ce qui s'inscrit totalement dans la volonté des élus de nos 13 communes.

Je ne voudrais pas oublier de remercier très chaleureusement les associations qui, au cours de cette année se sont pleinement investies, avec succès, pour animer la vie de notre commune. Je souhaite tout particulièrement rendre hommage à Mireille HUBER, présidente sortante de « Cuvat CinéLivres » qui, depuis 1987, s'est totalement investie dans cette association, faisant de la bibliothèque ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire un endroit agréable et convivial, ouvert à tous, petits et grands, où l'on a plaisir à se rendre, et qui constitue le véritable centre culturel de la commune.

Pour conclure, le conseil municipal vous donne rendez-vous le **vendredi 22 janvier à 19h00 à la salle polyvalente** où il vous présentera ses vœux pour l'année à venir. Vous êtes tous cordialement invités à cette petite manifestation qui nous permettra d'échanger autour d'un verre de l'amitié.

En attendant ce plaisir, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser, à vous et à ceux qui vous sont chers, nos vœux les meilleurs de bonne année 2016.

Dominique BATONNET

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES ... Bienvenue à :

BEN Lexie	21 juin 2015
PETINOT Lyna	21 juillet 2015
AVIGNON Maxence	16 septembre 2015
MARMIN Octave	8 décembre 2015
DENIS Constant	12 décembre 2015



MARIAGE ... Félicitations à :

MANIVOZ Nicolas et RAO Irène	7 février 2015
NOEL Yannick et LEPINE Lyna	29 août 2015
SALOMON Yannis et DA SILVA Ana	20 novembre 2015



DÉCÈS ... Condoléances à la famille de :

BERTHERAT Francis	7 mars 2015
LAVOREL Mathis	11 juin 2015
BOUCHET Marcel	15 septembre 2015

Urbanisme

Au 21 décembre, ont été déposés :

- ⇒ 56 Certificats d'urbanisme :
51 d'information et 5 d'opération ;
- ⇒ 41 Déclarations préalables de travaux :
36 « sans opposition », 1 « refus » et 4 « en cours d'instruction » ;
- ⇒ 4 Permis d'aménager :
2 « avis favorable » et 2 « en cours d'instruction » ;
- ⇒ 3 Permis d'aménager modificatifs :
3 « avis favorable » ;
- ⇒ 59 Permis de construire :
30 « avis favorable » dont 4 « annulé », 5 « refus » et 24 « en cours d'instruction » ;
- ⇒ 14 Permis de Construire modificatifs :
12 « avis favorable » et 1 « refus » ;
- ⇒ 1 Autorisation de travaux : « avis favorable. »

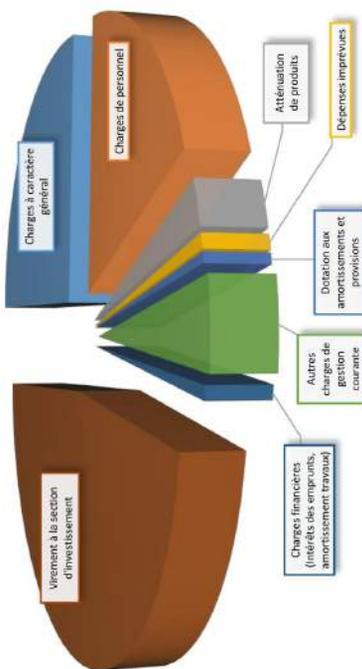


BUDGET PRIMITIF 2015

BUDGET PRIMITIF 2015 - Section de fonctionnement

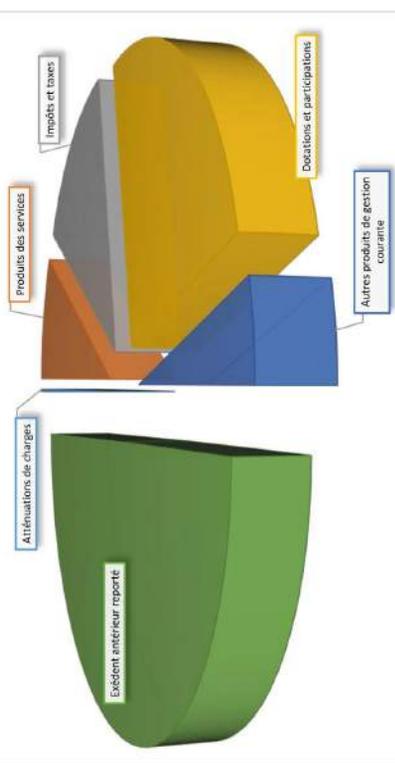
DEPENSES		
Imputation	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général (fournitures, entretien, maintenance...)	313,828.00
012	Charges de personnel	227,600.00
014	Atténuation de produits (péréquations EPIC, FNGIR, reversements...)	31,588.00
022	Dépenses imprévues	10,000.00
042	Dotations aux amortissements et provisions	7,139.84
065	Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, frais de mission, cotisations retraites, subventions...)	59,147.00
066	Charges financières (Intérêts des emprunts, amortissement travaux)	9,332.00
023	Virement à la section d'investissement	595,677.65
TOTAL GENERAL		1,254,312.49

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges (remboursement personnel assurance)	2,000.00
070	Produits des services (concessions cimetières, ordures ménagères, coupes de bois, remboursement CPC pour le nettoyage des locaux scolaires, redevance garderie périscolaire...)	100,400.00
073	Impôts et taxes (contributions directes, taxe sur l'électricité)	168,737.00
074	Dotations et participations (DGF, fonds frontaliers, subventions, taxe d'habitation, droits de mutation...)	298,847.00
075	Autres produits de gestion courante (location salle, appartements communaux...)	58,500.00
002	Excédent antérieur reporté	625,828.49
TOTAL GENERAL		1,254,312.49

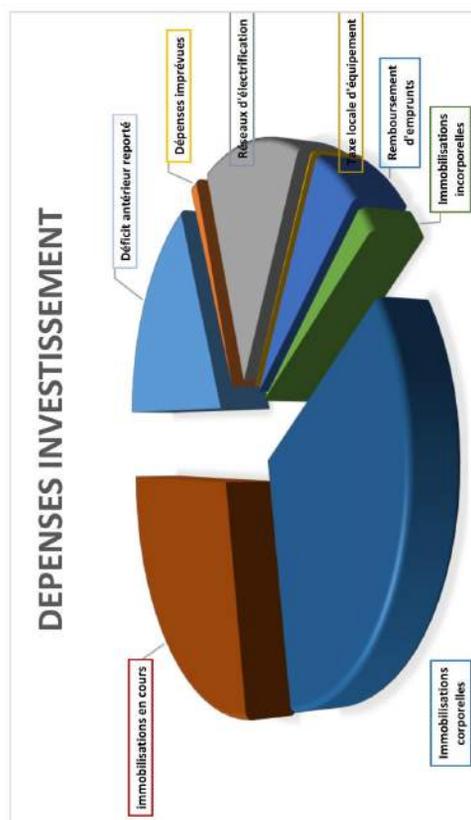
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



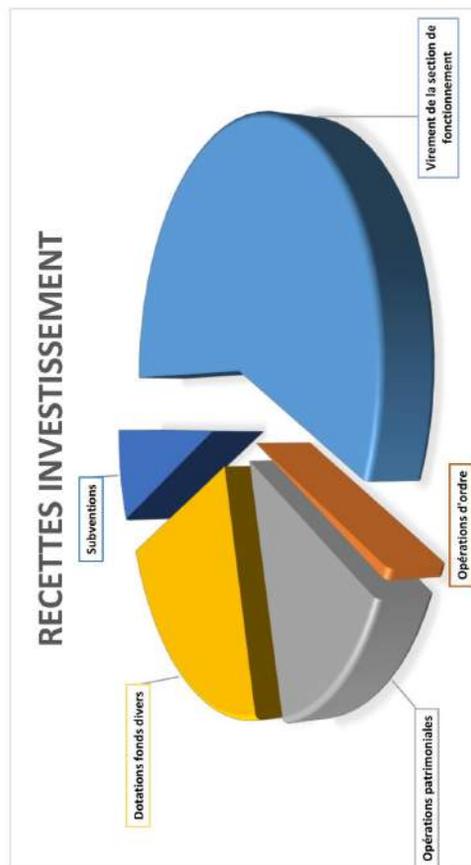
BUDGET PRIMITIF 2015

BUDGET PRIMITIF 2015 - Section d'investissement

DEPENSES			
Imputation	Libellé	Montant	
001	Déficit antérieur reporté	191 419,04	
020	Dépenses imprévues	10 000,00	
041	Réseaux d'électrification	142 274,79	
10	Taxe locale d'équipement	1 200,00	
16	Remboursement d'emprunts	56 664,80	
20	Immobilisations incorporelles (frais d'études, frais documentation urbanisme, numérisation...)	20 000,00	
21	Immobilisations corporelles (matériel, voirie, frais notariés, administratifs, acquisition terrains, achat mobilier, outillage...)	336 681,00	
23	Immobilisations en cours (constructions, installations...)	295 221,69	
TOTAL GENERAL		1 053 461,32	



RECETTES			
Imputation	Libellé	Montant	
021	Virement de la section de fonctionnement	595 677,65	
040	Opérations d'ordre (amortissement travaux SIESS)	7 139,84	
041	Opérations patrimoniales	142 274,79	
10	Dotations fonds divers (FCTVA, TLE, TA, excédent de fonctionnement capitalisé)	236 419,04	
13	Subventions	71 950,00	
TOTAL GENERAL		1 053 461,32	



Travaux—Voirie

Travaux :

L'année 2015 a vu, enfin, l'achèvement des travaux d'assainissement collectif des secteurs du Murgier, Chausse et Pagliard. En effet, avec quelques mois de retard (dus notamment aux conditions météo défavorables en début de chantier), nous avons pu procéder à la réception des travaux. Ainsi, ce ne sont pas moins de 60 foyers supplémentaires qui ont pu être raccordés au tout à l'égout.

Profitant de ces travaux, nous avons fait refaire la route des Frégnards qui en avait bien besoin. La route a été élargie, les réseaux secs ont été enfouis et l'enrobé a été refait à la grande satisfaction des riverains.



Les travaux d'interconnexion en eau potable avec la Communauté d'Agglomération d'Annecy (tranche allant du réservoir de Ferrières à Allonzier-la-Caille), réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, sont également terminés. De la même façon, nous avons mis à profit ces travaux pour refaire la route des Lavorel dans sa partie haute.

L'AFFIN
maçonnerie
Neuf - rénovation - carrelage - terrasse

Marc Laffin

52 chemin des Eplatières
74370 ST MARTIN BELLEVUE
Tel : 04 50 46 41 19
Port : 06 42 32 70 84
Email : marc.laffin@wanadoo.fr

Travaux—Voirie

Retour sur les travaux d'entretien du Marais :



La commune a engagé, fin 2013, des travaux visant à restaurer la zone humide du MURGIER, en cours de comblement, et envahie au fil des ans par des saules et des roseaux. Cet aménagement, situé au centre du village, a consisté en la création d'un plan d'eau permettant de stocker les eaux pluviales, tout en constituant un lieu de vie et de rencontre au cœur de la commune.

Soucieuse des questions paysagères et écologiques, la commune a sollicité Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour des recommandations d'ordre écologique dans le cadre de la création du plan d'eau. A cet effet, différentes hauteurs d'eau ont été aménagées au sein du plan d'eau. Elles permettent le développement de ceintures de végétation (boisement humide, herbiers aquatiques, végétation flottante et immergée), favorables à l'accueil des nombreux habitants de la mare : grenouilles rousses, demoiselles, libellules et macro-invertébrés y trouvent des conditions optimales pour leur reproduction.



Le site est aujourd'hui labellisé « Espace naturel sensible de nature ordinaire » au titre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de la Haute-Savoie.

Ce classement en espace naturel sensible permet à la commune de bénéficier de l'appui technique, scientifique et financier du conseil départemental de la Haute-Savoie sur la gestion du patrimoine naturel du site. La commune s'engage en contrepartie à maintenir, voire renforcer, les potentialités du site en matière de biodiversité, de paysage et d'éducation à l'environnement. Pour ce faire, plusieurs actions sont réalisées :

- Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de sensibilisation en collaboration avec l'école communal,
- Installation d'un panneau pédagogique à proximité du plan d'eau,
- Sortie pédagogique destinée au grand public, organisée généralement en juillet,
- **Travaux d'entretien du plan d'eau** : pour éviter que le plan d'eau se comble progressivement et soit à nouveau envahi par les saules et les roseaux, un entretien régulier s'avère nécessaire. C'est à cet effet qu'est intervenue, en cette fin d'été, l'entreprise Yan BERTHOLON pay-sages. Les travaux ont consisté à :
 - ◆ faucher (c'est-à-dire couper et exporter) les végétaux aquatiques (roseaux notamment) qui se sont très vite développés au sein du plan d'eau, et sur ses berges,
 - ◆ broyer la végétation sur une bande de 2m autour du plan d'eau,
 - ◆ curer l'étang.

Ces travaux d'entretien peuvent paraître très perturbateurs pour le milieu, mais ils sont pourtant utiles au maintien de milieux de vie diversifiés, favorables à l'accueil d'une faune et d'une flore variée. Réalisés à une période propice (fin d'été), ils n'affectent pas la reproduction des amphibiens (qui a plutôt lieu en février/mars), ni les émergences de libellules, abondantes au printemps, et ont un impact limité sur la flore mellifère et les insectes associés.

De plus, sans ces travaux d'entretien, le plan d'eau perdrait peu à peu son rôle d'espace « tampon » vis-à-vis des crues.

Aude SOUREILLAT , Asters, conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

Travaux—Voirie

Renouvellement du revêtement de l'Agorespace :

Inauguré en 1998, ce terrain de jeux d'une superficie de 413 m² avait besoin d'un gros rafraîchissement de son revêtement de sol après plusieurs années de bons et loyaux services.

Après consultation de diverses entreprises, c'est la société Agorespace qui a été retenue en proposant un devis de 22 700 € comprenant l'arrachage de l'ancien revêtement et la pose d'un nouveau. Avec la volonté de réduire les coûts au maximum et après un essai préalable concluant, les membres du conseil municipal décident de prendre en charge l'arrachage de l'ancien revêtement permettant de ce fait à la commune de faire une économie de 6 200 € sur le montant du devis.

C'est ainsi que les vendredi 29 et samedi 30 mai, les conseillers municipaux, armés de cutters, tournevis, scies, pelles, balais, quad, remorque, etc... se sont retrouvés pour une grosse séance... de poussière et de bonne humeur !!!

Le sol, les filets des buts et des panneaux de basket ont donc retrouvé une nouvelle jeunesse pour le plus grand plaisir de nos jeunes (et moins jeunes).

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement les personnes qui sont venues spontanément donner un coup de main tout au long de cette opération.



LE K.MION
Pizza cuite au feu de bois

Mardi à Vers
Mercredi à Cernex
Jeudi à Marlioz
Vendredi à Cuvat
Samedi à Villy le Pelloux

Commandez à partir de 17h30

06.60.14.34.13.
www.kmion-pizza.fr

Travaux—Voirie

L'aménagement de la forêt communale de Cuvat :



La forêt communale de Cuvat couvre une superficie de 5,45 ha. Portant le nom de bois de la Cure, elle se situe à proximité du village, sur le versant nord-nord-ouest d'un relief peu accentué variant de 660 à 705 m d'altitude. La pente, très faible en partie nord, passe à 35% en moyenne en partie sud. Elle est essentiellement composée de sapins (49%), épicéas communs (18%), hêtres (14%), chênes rouvres ou pédonculés (7%), Douglas (2%) et autres feuillus (10%). Elle ne comporte pas d'enjeu écologique majeur, aucune espèce protégée n'ayant été observée.

Les enjeux de la forêt résident en l'accueil du public d'une part, et la production de bois d'autre part. **L'accueil du public** : Un sentier a été aménagé pour la promenade. Ainsi le bois n'est plus uniquement accessible qu'aux seuls chasseurs et cueilleurs de champignons, mais il peut être aussi fréquenté par des randonneurs ou des sportifs.

La production de bois : Elle est nécessaire pour assurer l'équilibre de la forêt et assurer son développement. La majorité des bois étant vieillissants, il convient d'en assurer le renouvellement. Pour cela, l'Office National des Forêts, avait mis en œuvre, en 1994, un plan d'aménagement consistant en deux coupes de bois sur 20 ans. Des coupes combinées de régénération et d'amélioration ont été réalisées en 1999 et 2009. Cependant, à l'issue de celles-ci, les zones ne se sont pas suffisamment régénérées.

Un nouveau plan d'action, valable pour la période 2014 – 2033, prévoit :

- Pour les coupes :
 - ◆ Récoltes de gros bois de sapins, épicéas et hêtres majoritairement mûrs. Leurs ventes permettront de dégager un revenu de l'ordre de 23 000 € sur les 20 ans.
- Pour les travaux forestiers :
 - ◆ Implantation de cloisonnements d'exploitation ;
 - ◆ Plantation, dans les trouées existantes ainsi que dans la trouée créée lors de la coupe de 2015, d'essences mieux adaptées au changement climatique.



FERRA
ELEC *Électricité Générale*

C. M. FERRAZ
Port. 06 11 93 11 49

5, Chemin de Bois Corbet Tél. 04 50 46 44 85
74350 CUVAT ferrazelec@free.fr

 **AUTOVISION**
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

256 Route d'Argonay
74370 PRINGY

 **04 50 05 10 00**

Travaux—Voirie

Le déneigement :

Lors des différents épisodes hivernaux (neige, congères, verglas, ...), les routes de la commune nécessitent un traitement efficace permettant à tous de se déplacer dans de bonnes conditions.

Les Services du Département prennent en charge les routes de Burgaz, de Ferrières et de Mandalaz. Les autres voies communales sont du ressort de la Mairie. C'est l'entreprise Desbiolles du Sappey, via son chauffeur Xavier, qui se charge de déneiger et de saler la voirie de notre village. Nous remercions vivement M. Jean-François DEPRES pour le prêt d'un hangar agricole permettant de stocker le sel et le stationnement du matériel nécessaire à ces opérations.



M. Pierre GRUFFY, agent technique communal, s'occupe des trottoirs, des lieux de stationnement, de la cour de l'école ainsi que du parvis de l'église. En cas de nécessité, il n'hésite pas à intervenir très tôt le matin et même pendant ses congés.

adnumérique orange
Installateur TV SAT agréé

● installation ● dépannage ● conseil

● ANTENNES TV
● PARABOLES
● INTERNET SAT

DEVIS GRATUIT
INTERVENTION RAPIDE

- TNT ou TNT/SATELLITE ?
- Recevoir TV8 MONT-BLANC, la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE* ...
- les CHAÎNES ÉTRANGÈRES...
- et la HAUTE DÉFINITION gratuite avec la TNT.

 **HD** **L'ÉQUIPE 21** **6ter** **23** **RMC** **Radio 93**

Profitez dès maintenant des 6 NOUVELLES CHAINES **HD**

Appelez **DENIS BONDIER**
technicien antenniste, votre **interlocuteur unique**
du devis à l'intervention
04 50 27 52 96
06 23 79 88 98
www.adnumerique.fr

ADNumérique
37, rue Sommeiller 74000 ANNECY
*Ne pas jeter sur la voie publique - Document non contractuel - SIRET : 497 547 588 00010
**selon zone géographique

 **BREIZH'**
ALPES 

« Un océan de goût pour Une montagne de plaisir... »

Galettes - Crêpes - Pâtisseries

À EMPORTER

07 68 28 88 08

Dimanche soir

à partir de 17H30

derrière la salle des fêtes

Bloc-notes

Sécurité routière :

- Roulez en respectant, strictement, les différentes limitations de vitesse ;
- Soyez vigilants et très prudents : les enfants circulent entre École – Cantine – Salle polyvalente ainsi que sur le bord des routes communales non pourvues de trottoir ;
- N'oubliez pas d'utiliser les places de stationnement matérialisées ;
- La zone située devant l'entrée de l'école n'est pas une place de stationnement mais un emplacement de dépose rapide.

Le civisme est l'affaire de tous !

Nous recevons en Mairie de nombreuses plaintes à propos de règles de vie non respectées. Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous.

Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier.

Quelques rappels :

- Le brûlage des déchets ménagers et le brûlage des déchets verts sont interdits ;
- Les containers sont réservés aux ordures ménagères. Ils ne doivent recevoir ni cagettes, ni cartons ou objets encombrants. En cas de déménagement ou de « grands ménages », la déchetterie, route des Moulins à Cruseilles est à votre disposition ;

Ce que nous ne voudrions plus jamais voir !



- De jour comme de nuit, tout bruit gênant portant atteinte à la tranquillité du voisinage constitue une infraction au Code de la Santé Publique ;
- Afin que nous profitons de dimanches et jours fériés calmes, surtout s'ils sont ensoleillés, veillez à ne pas utiliser tondeuse ou tout autre engin bruyant. Les déchets de tonte ne doivent en aucun cas être déposés dans les containers destinés aux déchets ménagers mais à la déchetterie ou dans un composteur ;
- L'aboiement d'un chien qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de sa durée, de sa répétition ou encore de son intensité peut constituer une nuisance incontestable. Les propriétaires de chiens ont l'obligation de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins ;
- Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



- Tous travaux d'hydrocurage d'eaux usées et pluviales
- Inspection vidéo et tests à l'air
- Balayages voiries
- Traitements biologiques fosses et pièges à graisse

Mairie de Cruseilles - 04 50 68 62 97

E.U.R.L / DECARROZ ASSAINISSEMENT
313, Route des Chapelles - 74410 St. Jorioz - Tél : 04 50 68 62 37 / Fax : 04 50 68 62 97

Bloc-notes

Travailleurs frontaliers :

Nous invitons les nouveaux frontaliers à se rendre en Mairie pour se faire recenser. Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

Plus d'informations : <http://cuvat.org/demarches-administratives/travailleurs-frontaliers/>

Attention aux appels téléphoniques frauduleux !

Nous vous alertons sur une pratique malveillante en vigueur actuellement dans la région : les appels téléphoniques frauduleux.

Un appel téléphonique prétextant une consommation excessive (électricité, eau, gaz, téléphone...) ou une prétendue livraison vous invite à contacter un numéro de téléphone pour obtenir de plus amples informations ?

Soyez vigilant ! Cet appel peut être malveillant.

Les numéros spéciaux commençant par 0 81x, 0 82x ou 0 89x sont des **numéros à tarification "surtaxée"** (voir le site d'information de l'ARCEP, autorité de régulation des télécoms sur www.telecom-infoconso.fr).

En cas de doute, nous vous recommandons **d'utiliser les coordonnées téléphoniques ou électroniques indiquées sur la facture de votre opérateur pour le contacter.**

Déclaration annuelle des ruches :

En vertu de la loi n°2009-967, article 33, des articles L221-1 du code rural et de l'arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles :

« Tout propriétaire de ruches, dès la première, est tenu d'en faire une déclaration, chaque année, en précisant leur nombre et leurs emplacements selon les modalités définies par instruction du Ministre chargé de l'agriculture.

Un récépissé de déclaration sera délivré en retour aux intéressés pour être joint à leur registre d'élevage. »

Pour les modalités : <http://cuvat.org/declaration-annuelle-des-ruches/>

Statue de Saint Antoine :



Après une escapade de 6 mois nécessaire à la restauration réalisée par Mme Irène BORDEREAU, Saint Antoine, aidé par M. Pierre GRUFFY, a retrouvé sa place dans notre église au mois d'août.

La commune de Cuvat tient à remercier la Direction des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes pour la subvention de 40% accordée pour cette restauration.

Bloc-notes

MONOXYDE DE CARBONE

**Première cause de mortalité
par gaz toxique en France**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

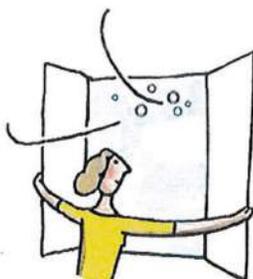
- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



Les bons gestes pour éviter les intoxications



- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen),
le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis
d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.



Bloc-notes

Baby-Sitting :



Afin d'offrir une information actualisée aux parents en recherche de baby-sitters, nous invitons tous les jeunes souhaitant proposer leurs services à se faire connaître en mairie.

Cela concerne tout le monde, c'est-à-dire aussi bien les « anciens » que les nouveaux.

La liste actuelle disponible sur le site internet à l'adresse <http://cuvat.org/vie-pratique/services-publics/baby-sitting/> va être supprimée fin janvier pour faire place à celle créée à partir des informations recueillies suite à ce nouveau recensement.

Rappel : l'âge légal est de 16 ans.

Les informations à fournir restent les mêmes : nom, prénom, année de naissance, n° de téléphone, adresse postale.

Vous pouvez les adresser :

- Soit par courrier à Mairie, 1 place de l'Eglise, 74350 CUVAT ;
- Soit par courrier électronique à mairie.cuvat@orange.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Fibre optique :

Vous avez certainement constaté, mi-octobre, des travaux le long de la route de Burgaz.

C'était les premiers pas pour l'arrivée de la fibre optique. Elle est désormais en attente dans la chambre située à l'angle de la rue de la Fruitière et de la route de Burgaz.

Nous attendons les informations quant à son déploiement dans la commune. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



<p>Garage ALESINA Agent Renault - Dacia</p>   <p>Route de Genève Entre Pringy et Allonzier</p> <p>04 50 46 89 80</p> <p>www.garagealesina.fr</p>	
--	--

Bloc-notes

Mise en place d'un préfabriqué à l'école :

L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Cuvat, décidée par l'académie pour la rentrée scolaire 2015, n'a pas été sans poser de problèmes logistiques. En effet, sauf à surcharger les classes, les locaux actuels ne suffisaient plus pour permettre aux enseignants d'exercer leur fonction dans de bonnes conditions et aux élèves d'apprendre d'une manière sereine et efficace.

Il fut alors, dans un premier temps, proposé d'utiliser la petite salle au rez-de-chaussée de la salle polyvalente. Cette solution a été rapidement écartée par les services de l'Education Nationale, la salle étant trop petite et ne remplissant pas les conditions pédagogiques nécessaires à un enseignement de qualité.

Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC), qui gèrent la compétence scolaire sur le territoire, ont alors émis la proposition d'installer, en accord avec l'inspectrice de l'Education Nationale, un préfabriqué de 90 m² dans l'enceinte de l'école.

Les travaux de terrassement, de raccordement et d'installation du bâtiment avec la mise en place de son mobilier ont eu lieu pendant les vacances d'été, pour un coût total de 79 200 € à la charge de la CCPC. La livraison a été faite dans les temps impartis.

Cette solution se veut provisoire. En effet, des études relatives à la construction d'une extension de l'école, seront menées dès 2016, avec l'objectif que les travaux puissent se faire le plus rapidement possible. Cependant il ne faudra pas occulter le fait que les délais de réalisation seront dépendants de la capacité financière de la CCPC.



Périscolaire

Temps d'activités périscolaires (TAP) :

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, nous avons conservé certaines activités de l'année dernière :

- | | | |
|--------------------------|--------------------|------------------------|
| • Initiation à l'anglais | Mme FORT | 1 séance par semaine ; |
| • Bibliothèque | Mme PEREZ | 1 séance par semaine ; |
| • Sports collectifs | M DONARD et VALVIN | 2 séances par semaine. |

De nouveaux ateliers ont été mis en place avec la participation des délégués de parents d'élèves :

- | | | |
|--|----------------------|---|
| • Langue des signes | Mme BOUVIER | 1 séance par semaine ; |
| • Hip hop | M KONATE | 1 séance par semaine ; |
| • Initiation prévention routière | M TUAL | 1 séance par semaine ; |
| • Percussion | Mme LE GALL | 1 séance par semaine ; |
| • Haka | Mme DAVIEL et MUGUET | 1 séance par semaine ; |
| • Qi gong | Mme POIX-DAUDE | 1 séance par semaine ; |
| • Relaxation | M PAOLETTI | 1 séance par semaine ; |
| • Atelier manuel | Mme BOUVET | 1 séance par semaine
(selon disponibilité) ; |
| • Jeux -Contes | Mme BOIN | 3 séances par semaine ; |
| • Atelier perles (1 ^{er} trimestre) | Mme BOSSON | 1 séance par semaine. |

Parmi les intervenants, nous tenons à remercier chaleureusement :

Messieurs Denis DONARD, Alain TUAL et Gérard VALVIN qui assurent bénévolement des activités.

Garderie et restaurant scolaire :

Suite aux départs de trois personnes, Mme Sylvie DE ALMEIDA, employée au restaurant scolaire, a rejoint l'équipe de la garderie et nous avons recruté Mme Maria Manuela SEIXAS DA FONSECA pour le restaurant scolaire, la garderie et les TAP.

De gauche à droite : Mmes Sylvie DE ALMEIDA, Maria Manuela SEIXAS DA FONSECA , Karine PERRON, Martine PERRET et Gladys CORBET



D'hier à aujourd'hui

Etes-vous déjà entré dans la bibliothèque ?

Voici quelques étapes de son histoire :

Fondée en décembre 1987, il y a plus de 28 ans, la bibliothèque abritait, dans un placard à 2 portes situé au premier étage de la mairie, quelques 200 livres prêtés par la Bibliothèque du Département (BCP 74). Cette bibliothèque était gérée par l'association Foyer Rural de Cuvat qui avait signé une convention avec la Commune. Son fonctionnement, assuré par des bénévoles de l'association, était, soutenu par la BCP, qui proposait des formations, en accord avec une association départementale : Lecture, Animation, Coopération (LAC).

Après plusieurs années, le nombre de livres augmentant, c'est la même bibliothèque avec 12 placards à 12 clefs qui nous a été attribuée en partage avec les autres associations. Les activités se sont diversifiées, nous avons organisé de nombreuses animations :

- Octobre 1993, La Fureur de Lire avec des lectures par un comédien au Bar des Sapins
- Octobre 1996, une exposition et des animations autour du thème : Rêve de bonbons, bonbons de rêve. La salle polyvalente était investie par comédiens, historienne du bonbon, jeu du Tour de France des bonbons, et même un pâtissier confiseur exécutant des sculptures en sucre filé dont tous les enfants d'alors se rappellent ...
- Dès cette époque, chaque classe de l'école est reçue 10 fois par année scolaire par des bénévoles qui organisent une animation spéciale, il y a des thèmes variés : la pomme, les sorcières, Noël, le jardin, le chocolat, des jeux de découverte de la bibliothèque, d'une librairie ...
- Décembre 1996 : Lecture théâtralisée par la troupe Ankinéa Théâtre qui sera suivie de plusieurs autres lectures de textes de théâtre chaque année : Borchert, Tchekov, Strindberg, Bergman, Melquiott ...
- Octobre 1997 : Premier accueil d'un écrivain de Lettres frontalière : Louis Arti pour « El Halia ». Depuis 1997, la bibliothèque reçoit un écrivain de la sélection mise en lecture pendant l'été.
- Décembre 1997 : 10 ans, nombreuses animations autour du conte, exposition La Fontaine, concours de mots croisés ...
- Depuis 1997 et jusqu'en 2012, une expo-vente de livres neufs est organisée fin novembre, préparant les achats de fin d'année.
- Pour fêter l'an 2000, la machine volante de Léonard de Vinci, réplique exacte fabriquée en Haute-Savoie, est installée durant 2 semaines dans la salle. Visitée par de nombreux groupes et classes des communes voisines, elle s'accompagne d'un atelier d'écriture et d'autres expositions : Cancres et génies, dessins de la classe de CM. Après leur visite en compagnie de l'écrivain Jean-Pierre Spilmont, celui-ci produira un livre « Chroniques du Rêve » illustré par les photos de Lionel David, alors directeur de l'école de Cuvat.



1996 : Rêve de bonbons



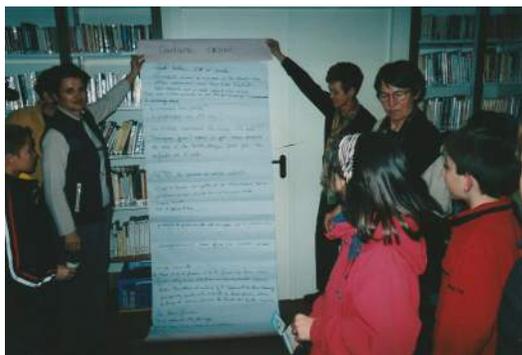
1999 : PEF à la bibliothèque



2000: Léonard de Vinci

D'hier à aujourd'hui

2003 : 15^{ème} anniversaire



2004 : « Foufours et l'énorme trou »



- Mars 2003 : 15 ans, nombreux jeux, rencontres d'écrivains, prix surprise du 400ème lecteur (à cette époque, l'adhésion était gratuite !).
- Janvier à juin 2004 : Les Premiers Pas de l'écriture, Gérald Stehr, auteur de l'Ecole des Loisirs réside à Cuvat et réalise 6 albums avec des classes de l'intercommunalité. Celui de Cuvat: « Foufours et l'énorme trou » a été fabriqué avec la bibliothèque et la classe de CE, la maquette de l'album se trouve à la bibliothèque.
- Mars 2007: déménagement dans la nouvelle bibliothèque : 100 m2 au 59 route de Ferrières, rencontres avec la Commune, l'architecte, le fournisseur de mobilier OMB, visites d'autres bibliothèques, listes de livres à acheter avec les subventions attribuées à cette occasion ..., transport des livres, installation sur les rayonnages. Beaucoup de travail pour l'équipe des bénévoles qui gère le fonds depuis la création.
- Octobre à décembre 2009 :
 - ◆ Informatisation du fonds documentaire, réalisée par 2 personnes employées pendant 3 mois par le Foyer Rural, sur des ordinateurs donnés par une entreprise qui changeait son équipement ;
 - ◆ Création du fonds CD.

Chaque année, nous accueillons Théâtralire, ainsi nous avons reçu les compagnies Octopus, Vox Alpina, Wagons livres, Sylvie Santi ...

Depuis la création de la bibliothèque, nous avons reçu tant d'écrivains, de comédiens, de conteurs ... qu'il est impossible de détailler tous les noms, vous trouverez des photos, documents : maquettes, ouvrages édités, kamishibais ... sur demande à la bibliothèque.

Depuis 2012, c'est l'association Cuvat CinéLivres qui gère la bibliothèque et la convention signée avec la Commune prévoit que la carte lecteur coûte chaque année 5€ par adulte avec gratuité pour leurs enfants. Aujourd'hui, elle propose plus de 9000 documents, livres, CD, DVD, textes lus ...

Une bibliothèque dans un village, à quoi bon ?

Certains disent : il y a la bibliothèque de Cruseilles, (prétendue intercommunale sans aucune concertation avec les autres bibliothèques de l'intercommunalité). Il y a la bibliothèque de Bonlieu, très riche en ouvrages divers...

Et nous répondons : La bibliothèque de Cuvat est un lieu de proximité où l'on affirme que l'être humain grandit par la fréquentation des grands textes, le divertissement procuré par certains livres, les connaissances acquises sur tous les thèmes abordés dans les documents si variés.

Seul lieu culturel sans but commercial, la bibliothèque est un petit espace où se rencontrent des familles, où l'on parle de ses lectures, de ses réactions aux œuvres proposées, où l'on découvre des auteurs, où il est possible d'élargir ses horizons, où l'on peut se permettre de demander ce que l'on voudrait trouver, où des conseils de lecture sont proposés par diverses personnes...

Les enfants y sont accueillis régulièrement au sein de leur classe mais aussi avec leurs parents ou amis, ils cherchent, découvrent, demandent, trouvent et tout cela les enrichit.

Dès la parution de ce bulletin, nous exposerons les documents auxquels nous avons fait référence dans cet article : photos, livres, maquettes ...

Mireille HUBER

Nature au coeur

Un verger communal, pourquoi ?

Un verger communal regroupe des variétés fruitières anciennes et locales, c'est le projet d'une commune et de sa population. Sa fonction est de sensibiliser et faire prendre conscience de l'intérêt du verger traditionnel.

Celui-ci, proche de l'école se compose de 4 pommiers d'espèces différentes : Rambourg d'hiver, Galantine, Reine des reinettes et Alexandre.



Dans le cadre de la campagne « Un arbre pour le climat », la commune a fait planter, par les enfants dans le cadre des Temps d'activités périscolaires :

- Une aubépine (*Crataegus Laevigata Plena*) : originaire d'Europe, cet arbuste très rustique jusqu'à -25°, offre en mai-juin, ses fleurs blanches doubles organisées en bouquets qui recouvrent en abondance l'ensemble de l'arbuste et dégagent, en plus de sa luminosité, un parfum très agréable. Il est mellifère et fait ainsi la joie de nos amis les insectes. Ses fruits sont très décoratifs, d'un rouge vif. Ils sont comestibles et ravissent les oiseaux. Son feuillage caduc est très joli avec ses petites feuilles vert foncé brillant ;
- Un tilleul (*Tilia tuan*) : un petit arbre très décoratif l'hiver avec ses rameaux vert pomme et ses feuilles arrondies, effilées, très plates. En juillet, les fleurs jaune pâle dégagent un délicat parfum de violette.

Ceux-ci viennent compléter la rangée située le long du chemin près de l'étang composée en partant du plus loin : charme, pommier à fleurs, liquidambar, cerisier à fleurs, aubépine et tilleul.



Nature au coeur

Les Jardins de Haute-Savoie :



Au lac de la Balme-de-Sillingy, le parc des Jardins de Haute-Savoie est composé de 54 parcelles de jardins correspondant chacune à une commune. Notre commune est toujours bien représentée dans ce parc grâce à son église entourée de plantes vivaces.



C'est dans une bonne ambiance que nous allons régulièrement désherber, fleurir cette parcelle. Si vous avez de nouvelles idées et que vous souhaitez rejoindre le groupe des bénévoles, veuillez vous adresser à la Mairie de Cuvat.

Et dès l'arrivée des beaux jours en 2016, filez aux abords de ce Jardin afin d'admirer la magnifique collection des 300 cerisiers en fleurs. Dans le cadre de la route des cerisiers, nous avons également au centre de notre commune 3 cerisiers.

Marie-Claire, Denis, Gérard et Pierre (les bénévoles de Cuvat).

PVS
Point Vert Services

- Déneigement
- Location de matériels
- Entretien et aménagement espaces verts
- Travaux Publics
- Entretien du matériel

www.pointvertservices.fr
PVS - 6426 rte Clermont 74330 Sillingy - Tél. : 04 50 69 42 42 - Fax : 04 50 51 68 94 - contact@pointvertservices.fr

Evénements

Commémorations :

Deux jours de commémorations devant le monument aux morts de notre commune, *pour ne pas oublier...*

Ne pas oublier nos aînés qui ont combattu et sont morts pour notre liberté

- Cérémonies toujours émouvantes, avec la participation active des enfants du village, par des lectures, dépôts de roses à chaque "appel des morts pour la France", inscrits sur le monument ;
- Lecture du message du secrétaire d'état aux Anciens combattants, par Monsieur le Maire ;
- Dépôt de gerbe par les personnalités présentes ;
- Minute de silence ;
- « La Sonnerie aux morts » et « La Marseillaise ».

La chorale Nuances de Cuvat, contribue à l'éclat des cérémonies en interprétant "Le Chant des Maires", « Les Allobroges » ou « Le Chant des Partisans ».

Tous les participants et le public nombreux sont conviés par la municipalité au Vin d'Honneur servi à la salle polyvalente.

Jean-Claude LAVOREL

8 Mai :



11 Novembre :



Evénements

Rassemblement annuel des seniors :

Comme chaque année, la journée des aînés constitue un temps fort de l'activité du CCAS. Pas moins de 75 convives répondirent présents et se retrouvèrent à la salle polyvalente ce samedi 24 octobre 2015.

Après l'apéritif et un discours de bienvenue de Monsieur le Maire, le couscous royal préparé par le chef Jean-Marc et son équipe fut servi pour régaler les participants.

Au moment du dessert, furent récompensés Mme et M. Raymond PERNET-COUDRIER qui fêtaient leurs 80 ans ainsi que Mr Henri LAVOREL pour ses 90 ans.

L'après-midi fut animé de chants et de danses sur des airs d'orgue de barbarie. La météo favorable incitait aussi quelques-uns à sortir pour une partie de pétanque.

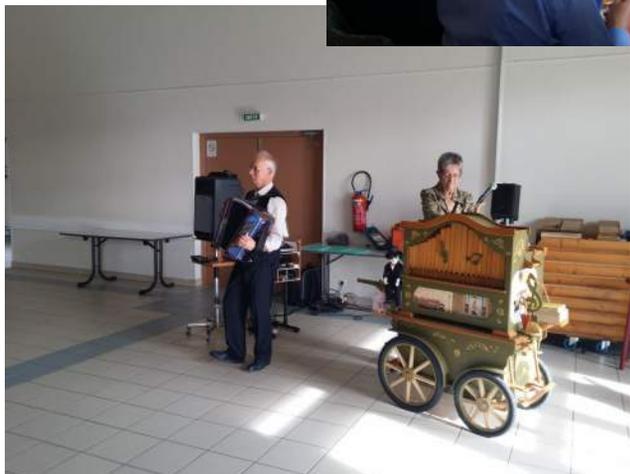
En cette période où l'on parle beaucoup de retraite, les actifs d'aujourd'hui devenant les anciens de demain, il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres.

Les élus et les membres du CCAS de la commune ont mis tout en œuvre pour la réussite de cette manifestation et se réjouissent du succès de ces moments. Qu'ils en soient remerciés.

Un grand merci également à GLACES DES ALPES qui, en offrant la glace, a tenu à exprimer toute l'attention qu'elle porte à nos séniors.

Que souhaiter de mieux que se retrouver l'an prochain !

Éric LAVOREL



Evénements

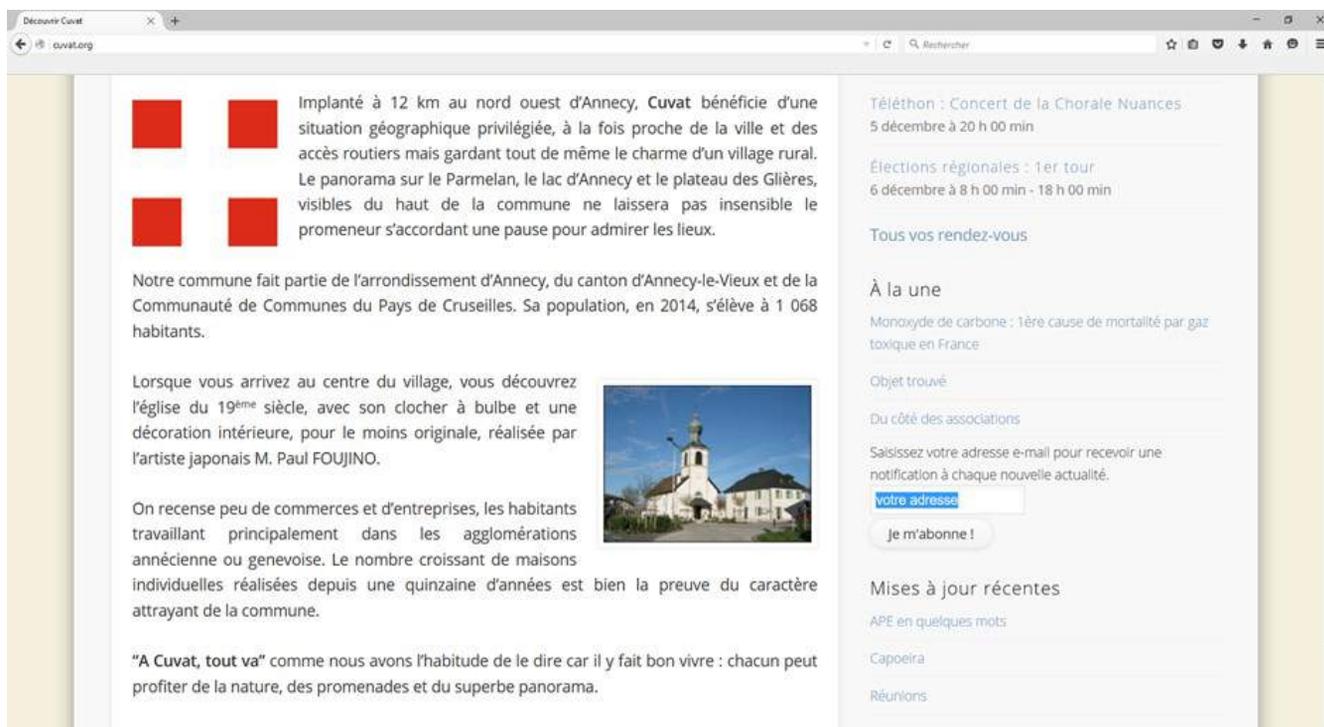
Le site internet : www.cuvat.org

Mi-février, la nouvelle version du site internet a été mise en ligne.

Sa mise à jour est régulière apportant les dernières informations qu'elles soient communales ou en provenance des associations.

Vous pouvez, désormais, vous abonner pour recevoir par courrier électronique toute nouvelle actualité.

Vos avis et propositions sont les bienvenus via l'adresse suivante : contactsite.cuvat@orange.fr



The screenshot shows the homepage of the Cuvat website. The main content area on the left features a grid of red squares and text describing the commune's location and its 19th-century church. A photograph of the church is included. The right sidebar contains a calendar of events, including a concert and regional elections, and a subscription form for email updates.

Implanté à 12 km au nord ouest d'Annecy, Cuvat bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à la fois proche de la ville et des accès routiers mais gardant tout de même le charme d'un village rural. Le panorama sur le Parmelan, le lac d'Annecy et le plateau des Glières, visibles du haut de la commune ne laissera pas insensible le promeneur s'accordant une pause pour admirer les lieux.

Notre commune fait partie de l'arrondissement d'Annecy, du canton d'Annecy-le-Vieux et de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Sa population, en 2014, s'élève à 1 068 habitants.

Lorsque vous arrivez au centre du village, vous découvrez l'église du 19^{ème} siècle, avec son clocher à bulbe et une décoration intérieure, pour le moins originale, réalisée par l'artiste japonais M. Paul FOUJINO.



On recense peu de commerces et d'entreprises, les habitants travaillant principalement dans les agglomérations annécienne ou genevoise. Le nombre croissant de maisons individuelles réalisées depuis une quinzaine d'années est bien la preuve du caractère attrayant de la commune.

"A Cuvat, tout va" comme nous avons l'habitude de le dire car il y fait bon vivre : chacun peut profiter de la nature, des promenades et du superbe panorama.

Téléthon : Concert de la Chorale Nuances
5 décembre à 20 h 00 min

Élections régionales : 1er tour
6 décembre à 8 h 00 min - 18 h 00 min

Tous vos rendez-vous

À la une
Monoxyde de carbone : 1ère cause de mortalité par gaz toxique en France

Objet trouvé

Du côté des associations

Saisissez votre adresse e-mail pour recevoir une notification à chaque nouvelle actualité.

Mises à jour récentes

APE en quelques mots

Capoeira

Réunions



Bornes Informatique

Mickaël Bafcop

07 81 47 87 00

mbafcop@bornesinfo.com

10 clos Bellevue - 74350 Menthonnex-en-Bornes

Dépannage - Conseil - Formation - Vente - Site web

Vie associative



Toujours aussi dynamique et enthousiaste, l'équipe APE reprend l'année scolaire en pleine forme !

Voici les membres qui font partie du bureau :

Séverine Blanc (présidente), Laetitia Sallansonnet (trésorière), Alycia Jankowski (secrétaire), Corinne Paulme, Francine Janet, Estelle Romens et Mickael Bocquet.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres !

Notre association a pour but d'apporter un soutien financier aux activités scolaires de tous les enfants de l'école, de créer des instants de convivialité et festifs pour tous, enfants et adultes, à l'occasion de nos différentes actions.

Pour l'année 2015-2016, l'APE poursuit certaines activités qui avaient été mises en place l'an passé, avec un franc succès !

LES ACTIVITES PROPOSEES pour 2015/2016 (hors vacances scolaires) :

- Initiation à l'anglais, tous les lundis de 16h45 à 17h30 pour les débutants et de 17h30 à 18h15 pour les CM ;
- Yoga, tous les mardis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes de Cuvat ;
- Qi Gong, de 19h45 à 21 h
Pratique chinoise douce pour entretenir votre santé et votre vitalité, pour libérer vos tensions et vous détendre. Accessible à TOUS (adolescents, adultes, retraités) ;
- Capoeira, « l'art de lutter dans la danse et l'art de danser dans la lutte », tous les jeudis
 - ♦ de 18h à 18h45 pour les 4-6 ans ;
 - ♦ de 18h45 à 19h45 pour les 7-12 ans ;
 - ♦ de 19h45 à 20h45 pour les adultes et adolescents à partir de 13 ans.

LES ACTIONS APE 2015/2016 :

- Fête de l'automne : le samedi 17 octobre 2015 ;
- Marché de Noël : le samedi 12 décembre 2015 ;
- Spectacle et goûter de Noël : pour tous les enfants de l'école : le mardi 15 décembre 2015 ;
- Participation à la Fête du Village : 18 juin 2016 (organisée par le Comité des Fêtes).

Toutes ces actions peuvent se mettre en place grâce à :

- Votre soutien notamment lors de nos diverses ventes ;
- Votre participation à l'ensemble de nos actions et fêtes ;
- Votre soutien en tant que bénévoles : si vous avez 1, 2 ou davantage de journées à consacrer à l'association, venez partager d'excellents moments avec nous en nous donnant un coup de main lors de nos diverses fêtes, et/ou venez nous apporter vos idées et votre dynamisme !

L'APE ne peut exister sans les efforts et l'implication de tous et a toujours besoin de nouveaux talents pour continuer à fonctionner alors rejoignez-nous !

PARTICIPATIONS FINANCIERES sur l'année 2014/2015 en faveur des enfants de l'école

- Séances de cinéma avec Cinébus pour maternelles et primaires ;
- Sortie de ski de fond ;
- Sortie de fin d'année ;
- Achat de jeux pour les maternelles.

Vie associative

Le goûter de fin d'année 2015 :

Il s'est déroulé le dernier jour de l'école, le vendredi 3 juillet, sous un magnifique soleil ! Dans la cour d'entrée de l'école, l'ensemble des parents et enfants ont pu se désaltérer et grignoter tout en appréciant le « mini concert » que les enfants de la classe de CM2 avaient concocté pour leur départ de l'école de Cuvat et pour remercier leurs professeurs de leur avoir appris tout ce qu'ils savent aujourd'hui ! Moment émouvant !



La Fleuristerie
Créations florales • Fleuriste conseil



S.A.R.L. S.E.M.M.
159 Grand Rue • 74350 CRUSEILLES
Tél./Fax: 04 50 44 15 07
www.lafleuristerie.com • info@lafleuristerie.com • www.lafleuristerie.interflora.fr



S.A.R.L. S.E.M.M.

29, place de la Fontaine - 74350 CRUSEILLES
Tél./Fax: 04 50 32 81 65
bouquetcouture@free.fr

Photo: Line - 01 69 19 01 01



**GIROUD
GARAPON**
SERFIM SOCIÉTÉ

entrepreneurs d'avenirs

NOS MÉTIERS

- ▶ Canalisations
- ▶ VRD
- ▶ Travaux sans tranchée
- ▶ Conduites forcées
- ▶ Réhabilitation
- ▶ Réseaux de chaleur
- ▶ Epuration
- ▶ Astreinte

Tél. 04 76 07 18 67
www.serfim.com

Vie associative

Amicale Boules de Cuvat : (depuis février 2011)

La saison de pétanque 2015 a commencé plus tard (neige-pluie-froid). En toute convivialité et bonne humeur, nous nous retrouvons tous les mercredis, samedis à 14 h et tous les jours de vacances scolaires d'été.

Chaque année, nous participons à la "Fête au Village" et à la "Fête de l'Automne" en organisant des concours de pétanque (bénéfices reversés aux associations).

Par une belle journée de juin, un concours à la mêlée, réservé aux joueurs de l'amicale a été organisé, entrecoupé d'un repas canadien, avec classement individuel.

Venez nous rejoindre, sans inscription, sans cotisation, **sans limite d'âge ...**



Bonne année 2016 !

Pour plus d'information : **Jean-Claude LAVOREL** 04 50 46 80 78



Terrassements - VRD - Assainissement
Déneigement

171, domaine de Charave
74330 CHOISY

Tél. 04 50 77 41 98
Fax 04 50 77 46 65

E-mail : GAL.T.P@wanadoo.fr

hp horticulteur
vend sa production de

GERANIUMS

**Pétunias, oeillets d'inde, bégonias,
impatiences, plantes à massifs**

HERVE PORRET

" LE MURGIER " 74 350 - CUVAT
Tél : 04.50.46.81.23 - ouvert le dimanche

Vie associative

La chorale Nuances a vécu une année 2015 riche en évènements :

C'est un bonheur d'évoluer ensemble et d'échanger cette passion avec d'autres chorales pour un concert, une fête.

Dimanche 1^{er} mars, nous avons passé une journée ensemble pour une répétition afin d'affiner nos chants en prévision de nos futurs concerts.

Le 15 mars, un concert a été donné à l'église du Sappey au profit des cantines du Sappey et de Vovray.

Le 12 juin, nous avons chanté à l'église de Cruseilles au bénéfice de l'ESAT de la ferme de Chosal et pour terminer l'année scolaire, le 27 juin, à Pers-Jussy, nous avons partagé un concert avec la chorale du village.

Début juin, la chorale a eu la joie de partir visiter les châteaux de la Loire dans une atmosphère conviviale, joyeuse et bien sûr en chansons.

L'année s'est terminée en concerts, avec l'accueil de la chorale « Aurore des Fins », début octobre, où un très beau concert a été donné à l'église de Cuvat. Cette même chorale a animé la messe du dimanche par une très belle prestation.

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés pour le Téléthon à Allonzier-la-Caille le 5 décembre avec un concert partagé avec la chorale « La Cantarelle ». L'année s'est terminée à Choisy, à l'occasion du marché de Noël, pour un beau concert de Noël le 12 Décembre à 18h à l'église au bénéfice des enfants, du village de Singla au Népal, profondément touchés par le séisme.

Venez nous écouter nombreux et, si vous le souhaitez, rejoignez-nous pour partager la joie de chanter en groupe.

Au fil des ans, le nombre des choristes a augmenté : environ 65 personnes à ce jour.

Plus de 150 concerts ont été donnés depuis l'origine et, quasiment, tous ont été offerts pour venir en aide à autrui, au travers d'associations caritatives (ex : Restos du cœur, ADMR, Enfants malades, l'École à l'hôpital ...).

Cette association est gérée, avec dynamisme, par un comité qui se veut accueillant, à l'écoute des autres. Le sens de l'amitié, la solidarité, la proximité avec ceux qui sont dans la souffrance, le sens de la fête, la générosité et un travail musical important sont les principes fondamentaux de cette chorale.



Vie associative

En 2015, le Comité des Fêtes vous a proposé :

28 février : Carton plein pour le loto

⇒ C'est dans la bonne humeur et à guichets fermés que c'est déroulé le Loto du Comité des Fêtes. Après de nombreuses années d'interruption, ce fut un beau succès puisque plus de 250 personnes ont répondu présent.



Les bénévoles, qui préparent activement l'édition 2016, vous donnent rendez-vous le Samedi 27 février.

20 juin : Pari réussi pour la Fête du village



⇒ Toute l'équipe du Comité des Fêtes et la bonne trentaine de bénévoles ont, une nouvelle fois, réussi leur pari : « proposer dans la bonne humeur de nombreuses animations pour toute la famille tout au long de la journée ».

En 2016, la Fête au village aura lieu le Samedi 18 juin.

04 décembre : Téléthon



100% des bénéfices reversés au Téléthon

En 2016, rendez-vous le 2 décembre.

Rejoignez-nous et devenez bénévole au Comité des Fêtes !

Pour nous contacter :

- Site web : <http://cuvat.org/vie-associative/comite-des-fetes/bienvenue/>
- Courriel : comitedesfetescuvat@gmail.com
- Facebook : <http://www.facebook.com/comitedesfetescuvat>
- Tél. : 07 77 23 04 52

Vie associative

Cuvat CinéLivres (Association loi 1901) :

En cette année 2015, notre bureau a changé, plusieurs personnes ont rejoint notre équipe :

- Présidente : Mme Nadia DERRIEN ;
- Secrétaire : Mme Isabelle GUILLET ;
- Trésorière : Mme Mireille HUBER.

La bibliothèque et le cinéma sont gérés exclusivement par des bénévoles.

BIBLIOTHEQUE :



Au 1er Novembre 2015, la bibliothèque contient 9005 documents, certains étant renouvelés périodiquement par Savoie Biblio.

Nous mettons à votre disposition :

- un secteur enfants et adolescents avec : albums, BD, romans, documentaires
- un secteur adultes avec : romans, policiers, science-fiction, documentaires, Savoie, BD, revues ... Nous disposons aussi de livres en gros caractères, de livres lus.
- un secteur musique avec CD : Jazz, Rock, Classique, Musiques du monde, Opéra, Chanson française, Jeunesse, DVD.

Depuis le 1er Novembre 2015, nous mettons à votre disposition un coin écoute, pour vous permettre de faire votre choix.



Nous organisons tout au long de l'année des animations :

- Le théâtre à lire : La compagnie « Octopus » a présenté "L'extraordinaire univers illustré de Jules Verne".



- Le mois du film documentaire : Le 16 novembre 2015 a été diffusé : "Les étoiles du nord " en présence du réalisateur Antoine Dubos.
- Lettres frontière : chaque année nous participons au Jury, qui fonctionne tout l'été avec des rencontres « bistrot littéraire » le samedi matin (9h30-10h30) au bar "Les Sapins". Nous invitons nos lecteurs à participer à ce jury, toutes ces rencontres nous permettent d'élire notre coup de cœur, et nous recevons un auteur français ou suisse de la sélection. Cette année, nous avons reçu Roland BUTI (auteur suisse) pour son livre « Le milieu de l'horizon ».



Vie associative

Rappel des horaires d'ouverture au public :

- Mardi : 16h – 17h30
- Mercredi : 17h30 – 18h30
- Samedi : 10h – 11h30

Adhésion par adulte : 5 €

Prêt par personne : 5 livres ou CD pour 3 semaines.

Pour nous contacter :

- Email : bibliothèque.cuvat@dartybox.com
- Tél : 04 50 57 21 75 (aux heures d'ouverture)
- Tél : 06 10 40 91 04 (hors heures d'ouverture)

Vous trouverez toutes les informations concernant la bibliothèque et ses actions, sur le site de Cuvat : <http://cuvat.org/vie-associative/cuvat-cinelivres/>

Nous prévoyons pour 2016, la création d'une page Facebook.

A partir du 1er Janvier 2016 :

Création d'un groupe de SCRABBLE :

Rendez-vous tous les vendredis de 14h à 17h dans les locaux de la bibliothèque.

Renseignements : Mme Jackie SIMONOTTI Tél : 06.26.95.39.82



CINEMA :

Les séances « ciné/cinébus » ont lieu de septembre à juin, une fois par mois avec un film pour les enfants l'après-midi et un film pour les adultes en soirée.

Des séances adultes supplémentaires sont programmées à 20h30, lors des journées « école et cinéma » réservées aux scolaires.

Le « ciné/cinébus » est un cinéma de proximité avec des films récents.

Si vous êtes adhérent à « CuvatCinéLivres », vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.

Vous trouverez le programme sur le site de Cuvat et sur le panneau d'affichage. Si vous êtes référencés par le Comité des fêtes de Cuvat, vous recevrez par courriel les manifestations du mois comprenant le programme. Venez nombreux



ECOTHERM

Vos Fenêtres

Portes d'entrée, Volets, Portes de garage, Stores ...

Votre spécialiste depuis plus de 30 ans

ZA – ALLONZIER-LA-CAILLE 04 50 46 87 20
www.ecothermweb.fr – contact@ecothermweb.fr



LKFagencement

(L'Originalité à la Découverte de l'Art ...)
cuisines et baignoires

Mr Franck Lambert
Tél +33 (0) 682 66 03 44
SHOWROOM MAGASIN MODULANCE
83 route des Roseaux
74330 EPAGNY
Fax +33 (0) 450 237 032
Email contact@lkfagencement.com
Site www.lkfagencement.com

Vie associative

Echecs, Tarot Cuvat (ETC) :

Un club convivial, amical et très chaleureux, est né il y a 4 ans déjà !

CLUB D'ECHECS



Le village a bien grandi :
que celles et ceux qui ne connaissent pas son existence ... ou qui l'auraient oubliée ...
se retrouvent pour jouer (*peu importe le niveau !*)
le vendredi soir à 20h précises, Place de l'église, à la **salle polyvalente** (salle 4)

A bientôt pour un essai !

Contacts : **Pierre JACQUIER** 04 50 46 84 41
Henri MASSON 06 08 05 16 74

Les amoureux du tarot se retrouvent les mercredis soir dès 20h00 à la salle polyvalente Place de la Mairie (salle n°4).

Un tournoi à l'échelle, pour le tarot, se déroule tout au long de la saison et plusieurs festivités sont organisées afin de comparer les aptitudes et les appétits de tout à chacun !

Les photographies ci-joint vous donneront certainement l'envie de nous rejoindre. A bientôt.

Contact : **Jeannot COLOMB** 06 19 37 70 30



Vie associative

Quelques temps fort de la paroisse catholique Saint-Marc du Parmelan :



Lors de conversations entre amis, il n'est pas rare que la discussion porte sur l'Église, pour peu que le pape François fasse, par exemple, le buzz de l'actualité. Viennent alors, pour les anciens, des souvenirs : Ah ! le vieux curé qui faisait un peu peur, la confession obligatoire, ou encore les sévères religieuses de l'école catho ...

A quoi ressemble l'Église aujourd'hui ? Si la majorité des baptisés a déserté les bancs de nos églises, il reste qu'ils sont en recherche de chemins pour leur vie qu'ils n'osent pas qualifier de spirituelle. Ils viennent à l'église à l'occasion d'un mariage, pour un baptême ou quand survient un deuil. L'Église qu'ils trouvent alors les surprend : elle a bougé, a dû s'adapter, s'organiser, sans rien renoncer de sa foi.

La communauté de Cuvat fait partie avec Argonay, Pringy, Villaz et Nâves de la paroisse Saint-Marc-du-Parmelan.

A Pringy, la Maison paroissiale est un lieu d'accueil pour tous. Comme pasteur de cette paroisse (curé), je travaille en coresponsabilité avec de nombreux bénévoles. Outre la messe du dimanche, qu'il s'agit de rendre toujours plus joyeuse et priante, nous favorisons la naissance de groupes de partage biblique à la maison, d'équipes d'accompagnement des grands moments de la vie, et nous organisons des temps pour petits et grands. Le dimanche matin, le catéchisme regroupe enfants et parents. Ces derniers peuvent trouver, avec le café, un temps de partage concocté spécialement pour eux. Citons aussi pêle-mêle l'éveil à la foi dès 3 ans, l'aumônerie de collège et de lycée, le travail du Secours Catholique ...

Et une mention spéciale concernant les outils de communication (feuille paroissiale, site internet, journal Théolien ...).

A Cuvat, un rendez-vous est fixé chaque vendredi soir à 18h30 : une messe toute simple, où l'on prie aux intentions des familles, dans une ambiance fraternelle.

Le mot de conclusion sera mon merci à la municipalité de Cuvat avec qui nous tissons, année après année, de bonnes et justes relations : « **A Cuvat, tout va !** » Et mon souhait : rencontrer de nouveaux Cuvetins, croyants ou en recherche, pour faire connaissance et échanger.

Père Gilles

Information pratiques :

Maison paroissiale : 46 rue du Champ Guarguan : permanences d'accueil mardi de 9h30 à 11h30, mercredi de 9h30 à 11h30, jeudi de 17h30 à 19h00, vendredi de 9h30 à 11h30, samedi de 9h30 à 10h30.

Presbytère de Cuvat : (21 place de l'église) le soir après 18h00, Catherine FOLGOAS peut vous accueillir pour vos différentes questions.

Le site www.diocese-annecy.fr/st-marc vous présente en détail l'organisation et les propositions de la paroisse.

La feuille paroissiale hebdomadaire est à votre disposition dans le hall de l'église ouverte tous les jours entre 8h30 et 18h.

La messe dominicale est célébrée chaque dimanche dans une communauté différente, le 4^{ème} dimanche du mois à Cuvat et chaque samedi à 18h30.

Vie associative

Le Souvenir Français



Le Souvenir Français compte 1 680 comités répartis sur toute la Métropole et les Territoires d'Outre-Mer, avec plus de 200 000 adhérents. Il entretient 140 000 tombes, restaure 250 monuments et érige 60 carrés militaires. Sa mission principale est de : « Perpétuer le Devoir de Mémoire ».

En 2015, notre comité cantonal a emmené des classes sur le Plateau du Vercors, sur les plages du Débarquement en Normandie, à Izieu, sur le Plateau des Glières soit plus de 300 élèves, 20 enseignants et 100 Adultes.

Avec le Vice-président du Souvenir Français, Michel BOUVET, très actif, nous allons redonner un coup de jeunesse au Carré militaire qui est dans le cimetière de Cuvat.

Pour 2016, nous emmènerons les élèves de l'école élémentaire à la Maison des 44 enfants juifs d'Izieu assassinés par Klaus BARBIE.

Le Comité entretient, rénove, érige et fleurit les stèles, plaques, tombes et Monuments aux Morts pour La France, du Canton.

Pour financer toutes ces dépenses, il élabore des demandes d'aides financières aux Mairies, aux Conseillers Territoriaux, ainsi qu'aux Associations patriotiques AC-AFN, ONAC, Fédération André Maginot, pour nous allouer quelques subventions.

Les ressources principales de nos comités sont les cotisations annuelles de 10 euros, quelques dons et subventions diverses que nous percevons, ainsi que les quêtes nationales du 1^{er} Novembre.

Celle de Cuvat s'est élevée à 150 euros pour 2015, elle est collectée par le délégué Michel BOUVET avec ses petits-enfants Clément et Lilian.

La commune de Cuvat nous a octroyé une subvention de 100 euros.

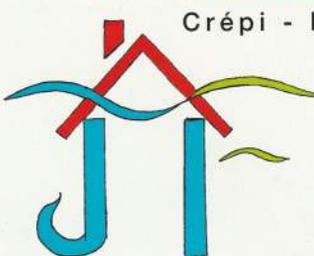
Nous remercions les généreux donateurs ainsi que les quêteurs bénévoles.

Prenez quelques heures de vos loisirs pour venir nous aider, adhérez nombreux pour nous permettre de poursuivre toutes les missions qui nous sont confiées.

Le Président départemental **Philippe CHERPITEL**



JOSSERAND Façades
Crépi - Isolation - Sablage



Denis JOSSERAND
06 30 92 47 09
534 route de la Mandallaz - 74350 CUVAT
josserand.facades@orange.fr

 **LAVOREL Xavier**
Menuiseries extérieures et intérieures NEUF et RÉNOVATION
Agencement - Parquets - Placards
Menuiseries PVC - Bois - Alu
Portes sectionnelles
Volets roulants

Grand choix de solutions techniques et esthétiques

11, chemin des Cuvattes • 74350 CUVAT
Tél. Fax 04 50 57 85 30 - Port : 06 88 74 51 30
xavier.lavoirel@wanadoo.fr



LES ASSOCIATIONS EN 2016

Association des Anciens Combattants - Autres conflits

Actions permanentes : défense des droits de ses membres, action sociale forte envers les plus démunis, action civique et de mémoire, action d'information permanente, journal départemental "Génération combattante" ;

Organisations de différentes sorties et rencontres amicales et proposons, des locations dans des appartements en bord de mer (sous réserve d'être adhérent).

Association des Parents d'Elèves (APE)

Fête de l'Automne le 19 octobre et Marché de Noël le 13 décembre

Chorale Nuances

Répétitions : les lundis de 20h30 à 22 h15 à la salle polyvalente d'Allonzier-la-Caille.

Club Myosotis

Diverses activités sont proposées : discussions, bibliothèque, jeux de société (cartes, scrabble) et les goûters où chacun son tour prépare un goûter à partager.

Activités actuellement suspendues

Comité des Fêtes

Loto le 27 février, Fête au village le 18 juin et Téléthon le 2 décembre.

Cuvat Cinélivres

Bibliothèque : Ouverture au public : mardi 16h à 17h30, mercredi 17h30 à 18h30 et samedi 10h à 11h30 - Scrabble : vendredi de 14h à 17h

Cinéma : 1 lundi par mois pour les adultes à 20h30 et à 17h pour les enfants à la Salle Polyvalente. Les affiches sont mises sur le panneau au Chef-Lieu.

Cuvat Loisirs

Depuis la rentrée 2014, un certain nombre d'activités ont été reprises par l'Association des Parents d'Elèves (APE). Les autres activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

ETC ... Echecs Tarot Cuvat

ECHECS : Rendez-vous tous les vendredis soirs de 19h30 à 21h30 (adultes) et à 20h (ados) - à la salle polyvalente - Renseignements : Pierre JACQUIER : 04 50 46 84 41

TAROT : Rendez-vous tous les mercredis soirs à partir de 20h à la salle polyvalente - Renseignements : Jean COLOMB : 06 19 37 70 30 - 74jeannot@gmail.com

Loisirs créatifs

Techniques d'Encadrement et cartonnage : le samedi / une à deux fois par mois ;

Patchwork : le mardi soir / une fois par semaine.

Paroisse catholique

L'accueil paroissial est centralisé à Pringy à la Maison paroissiale, 46 avenue de Champ Guarguan (à 20 m à droite en contrebas de l'église de Pringy).

Le curé en responsabilité est le père Gilles CHASSÉ :

- Tél. 04 50 02 58 36
- Courriel : st-marc@diocese-annecy.fr

Permanences au presbytère de Cuvat : accueil le soir après 18h (21 place de l'Eglise).

L'Eglise Saint Donat de Cuvat est ouverte de 9h à 18h.

Pétanque

Rendez-vous tous les mercredis et samedis à 14h au terrain de pétanque du Chef Lieu.

Dossier

LE STATIONNEMENT ILLICITE DES GENS DU VOYAGE :

Personne n'ignore que, l'été dernier, des gens du voyage sont venus s'installer sur un terrain privé situé sur la commune.

La première question à se poser est : s'agit-il bien d'une occupation **illégal**e de gens du voyage ?

Dès lors que le propriétaire ne s'y oppose pas et ne porte pas plainte, la réponse est non. Aucune procédure ne peut donc être initiée à leur encontre.

S'il y a effectivement occupation illégale, deux procédures existent :



La procédure administrative

Les conditions suivantes doivent être réunies pour recourir à cette procédure :

- 1) Les collectivités doivent remplir les conditions au regard de l'accueil des gens du voyage.
- 2) L'autorité publique compétente en la matière (président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles dans notre cas) doit avoir pris un arrêté d'interdiction de stationnement des résidences mobiles des gens du voyage sur le territoire en dehors des aires d'accueil.
- 3) Le stationnement illégal doit entraîner un risque d'atteinte à la salubrité, la sécurité ou la tranquillité publique. Cette condition est appréciée par le préfet sur la base du rapport de police ou de gendarmerie mais aussi au regard des faits portés à sa connaissance par écrit par le maire.

Les étapes :

- 1) Le préfet est saisi d'une demande du maire ou du propriétaire ou de l'occupant légal.
- 2) Le préfet contacte le régulateur des gens du voyage pour qu'il se rende sur place. Il demande parallèlement à la police ou la gendarmerie d'établir un procès-verbal de renseignement administratif sur les troubles ou risques de trouble à l'ordre public.
- 3) En cas d'échec de la médiation effectuée par le régulateur, le préfet met le groupe en demeure d'évacuer (*à condition que le trouble ou le risque de trouble soit avéré*).
- 4) Les forces de l'ordre notifient la mise en demeure préfectorale aux occupants et au propriétaire.
- 5) Si les occupants ne partent pas dans le délai fixé par la mise en demeure, le préfet peut alors procéder à une évacuation forcée.

A l'issue de la 4^{ème} étape, les occupants peuvent saisir le juge administratif en référé.

La procédure judiciaire d'expulsion

Si les conditions de la mise en œuvre de la procédure administrative ne sont pas remplies, il faut alors utiliser les voies juridictionnelles de droit commun. **Dans ce cas, c'est au propriétaire ou au titulaire du droit d'usage (locataire, occupant légal) d'agir, et la nature du terrain détermine le tribunal compétent.**

- Si le terrain appartient au domaine public, le propriétaire doit saisir le juge administratif des référés pour faire cesser l'occupation sans titre du domaine public ;
- Si le terrain appartient au domaine privé d'une personne publique, ou à une personne privée ou, si l'occupation porte sur une dépendance de la voirie routière (par exemple un parc de stationnement, un trottoir), alors le propriétaire doit saisir le président du tribunal de grande instance en référé ;
- Si le terrain est affecté à une activité économique, dès lors que le stationnement illicite est de nature à porter atteinte à celle-ci, le propriétaire du droit d'usage saisit le président du tribunal de grande instance.

Mais avant tout, il convient d'appeler les forces de police ou de gendarmerie, en appelant le 17, notamment pour constater les troubles.

Dossier

Le Centre de Secours Principal d'Epagny :

La commune de CUVAT est défendue en 1^{er} appel par le centre Jacques BESSON situé à EPA-GNY comme 20 autres communes du département.

Ce choix de rattachement est dicté par la rapidité d'intervention.

L'équipe de commandement est sous la responsabilité du Commandant Hervé RIGONET secondé par le Capitaine Régis GUINAND et les Lieutenants Adrien GUILMAIN, Christophe NOEL et Alexandre RAVEL.

Ses ressources humaines sont composées de :

- 66 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) dont 4 officiers et 3 femmes ;
- 100 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) : 90 actifs dont 1 officier et 19 femmes ;

La durée moyenne de l'engagement sapeur-pompier volontaire à Epagny est de 9,5 ans pour 10 ans et 11 mois au niveau national.

- 1 assistante.

La moyenne d'âge est de 40 ans pour les professionnels et de 30 ans pour les volontaires (36 ans au niveau national).

Au niveau départemental, les effectifs sont de 625 professionnels, 3078 volontaires et 160 personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS).

Le casernement est récent puisque la livraison des bâtiments, d'une surface couverte de 11 000m², a eu lieu en 2002. Il dispose d'un hébergement de :

- 80 lits pour les équipes de garde ;
- 28 lits pour les stagiaires de l'école départementale.

Son parc matériel roulant performant comprend :

- 3 VSAV (ambulances) ;
- 2 fourgons « pompe tonne grande puissance » ;
- 1 échelle à plate-forme ;
- 1 camion-citerne « feu de forêt » ;
- 1 véhicule de secours routiers ;
- 1 véhicule de protection routière ;
- 1 véhicule « toute utilisation ».

Des engins spécialisés complètent ce parc :

- 1 véhicule « risque chimique » ;
- 1 véhicule « plongeur » et 2 embarcations ;
- 2 véhicules « hors chemin » pour le secours en montagne ;
- 1 fourgon de « sauvetage, déblaiement » ;

De même que des moyens spécifiques :

- 1 cellule d'assistance respiratoire et éclairage ;
- 1 cellule « émulseur » (production de mousse) ;
- Barques d'inondation ;
- Remorque poudre ;
- Ventilateur grand débit ;
- Barrage flottant.



Quelques chiffres :

- 5 556 interventions réalisées en 2015 soit 15 par jour et +2% par rapport à 2014 ; qui se répartissent comme suit :
 - ◆ 11% : accidents de moyen de transport ;
 - ◆ 9% : incendie ;
 - ◆ 10% : opérations diverses ;
 - ◆ 70% : secours à personne.

Dossier

La défense incendie est réglementée par les textes suivants :

- Circulaire interministérielle du 10 décembre 1951 ;
- Circulaire interministérielle du 20 février 1957 ;
- Circulaire ministérielle de l'agriculture du 9 août 1967 ;
- Règlement d'instruction et de manœuvre des sapeurs-pompiers (1978) ;
- Décret du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie.

Une circulaire d'application pour élaboration d'un guide national puis départemental est en attente de parution.

Les grands principes de ces textes sont :

- Une compétence communale ou intercommunale (décret du 27 février 2015) pour garantir l'installation et l'entretien du réseau et des hydrants ;
- Le rôle du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) :
 - ◆ Avis consultatif (conseil technique) pour l'implantation et le dimensionnement de la défense incendie (permis de construire, plan de prévention, Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) ...) ;
 - ◆ Obligation de vérification du fonctionnement des hydrants (accessibilité e mise en œuvre).

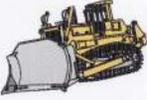
Le centre de secours peut apporter :

- Un conseil technique auprès des maires afin de garantir l'accessibilité des engins de secours sur le territoire d'une commune (manifestation sur la voie publique, création d'habitations ...) hors cas particulier des établissements recevant du public (ERP) qui relèvent du code de la construction et de l'habitation ;
- Un rôle de support aux communes dans les phases d'exercices de mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde (PCS) pour les aspects opérationnels, d'interconnexion avec les moyens des sapeurs-pompiers, de retour d'expérience dans la gestion des crises ...).



N° DE TELEPHONE UTILES

MAIRIE DE CUVAT Ouverture : - le lundi de 9h00 à 11h30, - les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00.	04 50 46 86 69 Fax 04 50 46 12 39 mairie.cuvat@orange.fr site internet : www.cuvat.org
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES	04 50 08 16 16
GENDARMERIE DE MEYTHET	04 50 24 52 40
GENDARMERIE DE LA BALME DE SILLINGY	04 50 68 89 60
URGENCE DU SERVICE DES EAUX DE CRUSEILLES	06 25 90 68 65
ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL (Dépannage 24/24) :	04 50 27 28 96
POMPIERS	18
SAMU	15
AMBULANCE (Service d'urgence)	04 50 22 07 77
ASSISTANTES SOCIALES	04 50 44 01 19
ARCHITECTE CONSULTANT : M. Claude MOISSON	04 50 08 16 16
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) M. Georges BERTHET SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)	04 50 44 09 45 04 50 46 83 86 04 50 44 05 24
SPA	04 50 77 82 40
DECHETTERIE DE CRUSEILLES	04 50 32 16 30
BIBLIOTHEQUE « CUVAT CINÉLIVRES » : Mme Nadia DERRIEN	04 50 57 21 75 bibliotheque.cuvat@dartybox.com
CHORALE « NUANCES » : M. Bernard LONGEREY	04 50 69 28 36 rosybernard74@orange.fr
COMITE DES FETES : M. Didier METRAL	04 50 46 49 73 comitedesfetescuvat@gmail.com
« CUVAT LOISIRS » : Activités suspendues	
ECHECS TAROT CUVAT : M. Jean COLOMB (tarot) M. Pierre JACQUIER (échecs)	06 19 37 70 30 04 50 46 84 41
CLUB MYOSOTIS : Activités suspendues	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : Mme Séverine BLANC	04 50 57 85 47
CHASSE : M. Vincent PETTIER	06 11 03 34 17 vincent.pettier@wanadoo.fr
LOISIRS CREATIFS : Mme Jany MOYER-BENACCHIO (animatrice atelier encadrement et cartonnage)	04 50 46 83 77 loisirs.creatifs.cuvat@hotmail.fr
UNION DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD (UDC-AFN) M. Jean-Claude LAVOREL	04 50 46 80 78 lavorel.rachex@orange.fr



CHAPPAZ Yves TP
Travaux Publics et Privés
Terrassements V.R.D. Maçonnerie

Maloux
 151 Route du Cimetière
 74350 ALLONZIER LA CAILLE
 Tél. 04 50 44 42 52 § 04 50 46 82 97
 Fax 04 50 44 42 52
 Tél. Mobile 06 09 45 00 46 § 06 86 00 08 28
 E-mail : chappazyvestp@orange.fr



Nouveau à Cuvat :
Cabinet de Psychologie du Travail et Coaching

Accompagnement aux changements personnels et professionnels

Perte d'emploi, embauche, promotion, reconversion, création d'entreprise, mal-être au travail, burn-out, bilan de compétences, préparation active à la retraite, coaching de développement personnel

Virginie ROCH • Psychologue du Travail & Coach Professionnelle
 11 Place de l'Eglise 74350 CUVAT - 07.81.28.22.11 / virginieroch@yahoo.fr
 Pour plus d'infos, consultez : www.virginieroch.com

À Allonzier-la-Gaille
La Boutique

GLACES DES ALPES
 MAÎTRE ARTISAN GLACIER

Glaces Artisanales et Sorbets Plein Fruit

et aussi nos gâteaux et pâtisseries glacées :
 OMELETTES NORVÉGIENNES,
 FORÊTS NOIRES, FRAMBOISIERS,
 VACHERINS...

du Lundi au Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h - Samedi : 9h-12h
 191, Avenue des Marais • Parc activité la Caille • 74350 Allonzier-la-Caille
 Autoroute A41 sortie N°18 ☎ 04.50.46.45.00

Michel BARBALAT

CHAUFFAGE - CLIMATISATION
 PLOMBERIE - SANITAIRE
 VENTILATION

21, route de la Salle – 74 960 CRAN-GEVRIER – Tél. : 04.50.22.05.23 Fax : 04.50.22.62.90
 E-mail : barbalat@barbalat.com Siret : 315 320 291 00034 – Code APE 4322B – TVA Intracommunautaire : FR 07315320291



Mey